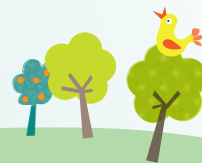
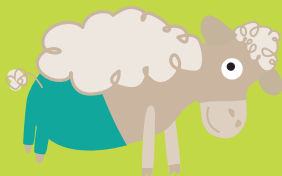


Toutes
les infos
& adresses
utiles !



LA PETITE ENFANCE

À SAINTE-FOY-LÈS-LYON



● Ville de

Ste Foy-lès-Lyon

www.saintefoyleslyon.fr

ÉDITO

L'accueil du jeune enfant est une **mission centrale de l'action municipale** fidésienne. L'évolution des conditions et des modes de vie familiaux, de l'organisation du travail font apparaître de nouveaux types de demandes. Structures collectives, familiales, jardins d'enfants, micro-crèches... En partenariat avec l'association des Centres Sociaux Fidésiens et l'ensemble des autres partenaires du territoire, la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, accompagnée financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, souhaite favoriser la **diversité des modes de garde**.

L'action en faveur de la petite enfance s'exprime à la fois par une offre de structures, mais aussi par la mise en œuvre de démarches visant **l'information et l'accompagnement des familles**. La Maison de la Petite Enfance se présente comme un lieu-ressources, qui centralise les démarches de pré-inscription et propose un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP, page 8) et un Relais Petite Enfance (page 9). Les réponses proposées doivent être **adaptées aux besoins de chaque enfant** et de ses parents.

Cela se traduit par le **développement du multi-accueil**, un volume de garde défini selon le souhait de la famille et le rythme de l'enfant : l'accueil régulier, sur une large amplitude horaire (d'un temps court à 5 jours/semaine), mais aussi occasionnel, ponctuel, qui offre souplesse et rapidité de réponse.

Une attention particulière est portée à la qualité de la prise en charge. Elle se matérialise par les conditions d'accueil au sein des établissements, adaptés et rénovés, afin d'offrir un cadre structurant et sécurisant.

Les équipes réinterrogent régulièrement leurs pratiques professionnelles par le biais de différents outils et veillent toujours à **situer l'enfant et ses parents au centre du projet**.

Véronique SARSELLI

Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon

Maria GIORDANO

Adjointe aux Générations et à la Solidarité



SOMMAIRE

| | | |
|---|---|-------|
| 1 | LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT | 4-8 |
| | A/ Crèches collectives | |
| | B/ Crèche familiale municipale | |
| | C/ Modalités de pré-inscription | |
| | D/ Micro-crèches | |
| | E/ Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) | |
| 2 | L'ACCUEIL AU DOMICILE D'UN ASSISTANT MATERNEL | 9 |
| 3 | LA GARDE AU DOMICILE DES PARENTS | 11 |
| 4 | LES CENTRES DE LOISIRS | 12 |
| 5 | LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) | 13 |
| 6 | CARTE DE SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS | 14-15 |



LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

A. CRÈCHES COLLECTIVES

Pour les tout-petits dès 2,5 mois, les établissements d'accueil du jeune enfant proposent aux familles un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou partiel.

Les enfants sont confiés à une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance (directeur, infirmier-puériculteur et/ou éducateur du jeune enfant, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, etc).

Ces lieux d'accueil bénéficient de locaux adaptés et aménagés, pour favoriser l'éveil et le développement de l'enfant. Un accueil pour les enfants porteurs de handicap peut être envisagé.

Il existe deux types d'accueil :

a/ L'accueil régulier

Il correspond à des besoins de garde planifiables et sur des temps d'accueil fixés à l'avance dans un contrat de mensualisation. Le temps réservé en accueil régulier peut varier de quelques heures jusqu'à 5 jours par semaine.

b/ L'accueil occasionnel

Cet accueil permet de répondre à des besoins ponctuels, libérer les parents quelques heures et favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant.

Quel que soit le type d'accueil, la participation financière est calculée en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge au sein du foyer, selon le barème fixé chaque année par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).

Le service Petite Enfance de la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon gère cinq équipements collectifs, les deux autres le sont par l'association des Centres Sociaux Fidésiens (CSF).



LES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX

Colin-Colline

7h30 / 18h30

22 places

55 boulevard des Provinces

tél : 04 72 57 02 52

mél : colincolline

@ville-saintefoyleslyon.fr

Les Petits Cailloux

7h30 / 18h

17 places

2 rue de Cuzieu

tél : 04 78 59 84 77

mél : lespetitscailloux

@ville-saintefoyleslyon.fr

Les Coccinelles

8h / 18h

16 places pour les plus de 2 ans

2 allée Jean-Paul II

tél : 04 72 19 45 90

mél : lescoccinelles

@ville-saintefoyleslyon.fr

Les Bambous

8h / 18h30

22 places

19 chemin des Prés

tél. 04 72 13 71 17

mél : lesbambous

@ville-saintefoyleslyon.fr

Le Berceau du Vallon

8h / 18h

22 places

92 chemin des Fonts

tél. 04 78 59 83 73

mél : leberceauduvallon

@ville-saintefoyleslyon.fr

LES ÉTABLISSEMENTS DES CENTRES SOCIAUX FIDÉSIENS

Les Petits Pas

7h45 / 18h15

15 places

2 rue de Cuzieu

tél : 04 78 59 63 18

L'Île aux copains

7h30 / 18h30

30 places

15 rue Deshay

tél : 04 78 59 12 65



B. CRÈCHE FAMILIALE MUNICIPALE

Géré par le service Petite Enfance de la Ville, cet établissement propose un accueil régulier pour les enfants de deux mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école. **L'enfant est accueilli au domicile d'un assistant maternel** employé par le service Petite Enfance, agréé par le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Métropole de Lyon.

Les assistants maternels sont placés sous la responsabilité de l'établissement.

Des temps collectifs animés par un éducateur de jeunes enfants sont organisés dans les locaux de la crèche familiale.

L'enfant est suivi au domicile de l'assistant maternel par le directeur et l'éducateur de jeunes enfants, qui lui apportent soutien et accompagnement dans l'exercice de sa profession.

Du matériel de puériculture est mis à disposition de chaque assistant maternel par la crèche.

La participation financière est calculée en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge au sein du foyer, selon le barème fixé chaque année par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).

La Farandole

7h30 / 18h30

30 places

19 chemin des Prés

tél : 04 72 13 71 16

mél : lafarandole@ville-saintefoyleslyon.fr



C. MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

a/ Pour l'accueil régulier

Les pré-inscriptions peuvent être effectuées à partir du 6^e mois de grossesse ou à tout moment après la naissance de l'enfant.

Pour cette démarche, prendre contact avec le :

Guichet Familles

10 rue Deshay
tél. 04 72 32 59 59

Un rendez-vous avec un professionnel de la petite enfance est fixé lors d'une permanence de pré-inscription qui se tient à la Maison de la Petite Enfance. Lors de cet entretien, le dossier de présentation à la commission d'admission est constitué.

Maison de la Petite Enfance

19 chemin des Prés
tél. 04 72 32 59 59

b/ Pour l'accueil occasionnel

-> Vous avez besoin d'un temps de socialisation pour votre enfant

-> Vous souhaitez vous libérer quelques heures pour effectuer vos démarches administratives ou une recherche d'emploi, participer à des ateliers ou pour vos loisirs...

Pour l'accueil occasionnel vous pouvez contacter le Guichet Familles (service de la Petite Enfance) et les Centres Sociaux Fidésiens (coordonnées page 5).

BON À SAVOIR

Six commissions
d'admission
sont organisées
chaque année.



D. MICRO-CRÈCHES

Formule complémentaire à l'offre d'accueil de jeunes enfants proposée par la commune, **ces structures privées de 10 places** proposent un accueil régulier ou occasionnel, qui ouvre droit au versement par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant - Complément de libre choix du Mode de Garde (PAJE-CMG).

Pour tous renseignements et demandes d'inscription :

Micro-crèche « Babilou Sainte-Foy-Marais »

Structure inter-entreprises
7h30 / 18h30
3 boulevard Baron du Marais
tél. 04 72 75 67 18

Micro-crèches « Graines d'écolos » 1 et 2

1. Enfants âgés de 2,5 à 24 mois

7h30 / 18h30
28 avenue du Général de Gaulle
tél. 04 69 84 77 32

2. Enfants âgés de 2 à 4 ans

7h30 / 18h30
Bât. B - 36 bis avenue du Général de Gaulle
tél. 04 69 67 31 70

Micro-crèche « Sweet Club 2 »

8h / 18h30
47 avenue Valioud
tél. 06 98 46 66 48

Micro-crèche « Brins d'étoiles de l'ouest »

7h30 / 18h30
101 route de la Libération
tél. 04 37 41 09 94

E. LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le LAEP accueille chaque vendredi matin, de 8h45 à 12h (en période scolaire et en juillet), les enfants de la naissance jusqu'à 4 ans, accompagnés de leurs parents et/ou d'autres membres de leur famille.

Gratuit et ouvert à tous, ce lieu géré par la Ville offre des moments ludiques et conviviaux entre les familles, ainsi qu'avec les professionnels de la Petite Enfance qui animent ces temps, sans rendez-vous ni inscription préalable.

LAEP « Les Papillons »

Maison de la Petite Enfance
19 chemin des Prés
tél. 04 72 32 59 59





L'ACCUEIL AU DOMICILE D'UN ASSISTANT MATERNEL

Les assistants maternels indépendants accueillent les enfants à leur domicile. Ils sont agréés par le Service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Métropole de Lyon. Les parents sont leurs employeurs : un contrat de travail est établi entre eux.

Les parents bénéficient chaque mois d'une aide financière de la CAF : la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant - Complément de libre choix du Mode de Garde (PAJE-CMG).

Le Relais Petite Enfance « Les Écureuils »

19 chemin des Prés
tél. 04 72 13 71 19

rpe@ville-saintefoyleslyon.fr

Antenne de la Gravière

2 rue de Cuzieu

(ouverte le jeudi matin)

Le Relais Petite Enfance « Les Écureuils » est géré par le service Petite Enfance, à destination :

- des parents employeurs d'assistants maternels,
- des assistants maternels, des gardes à domicile
- des enfants qu'ils accueillent.



Il est animé par un professionnel de la Petite enfance, qui propose :

- des informations, des conseils, un soutien dans les démarches administratives pour les parents employeurs (projet d'accueil, convention collective, contrat de travail, déclaration PAJE Emploi...),
- un soutien à la fonction des assistants maternels par le biais d'informations, d'accès à la formation et d'échanges avec les autres professionnels de la Petite enfance,
- des temps de vie collective pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels,
- des temps conviviaux...

Pour obtenir les coordonnées des assistants maternels sur la commune, vous pouvez également contacter :

La Maison de la Métropole

4 chemin de Montray

tél. 04 28 67 28 60



Certaines assistantes maternelles choisissent de se regrouper en association pour faciliter les échanges entre eux et avec les familles. Des temps collectifs sont organisés dans un local commun, avec des activités proposées aux enfants dont ils ont la garde.

Association « Haut Comme 3 Pom ! »

Assistants maternels agréés indépendants

Accueil des temps collectifs et adresse postale :

13 boulevard des Provinces

tél. 04 78 36 31 59

Association « Les Poussins de la Gravière »

Assistants maternels agréés indépendants

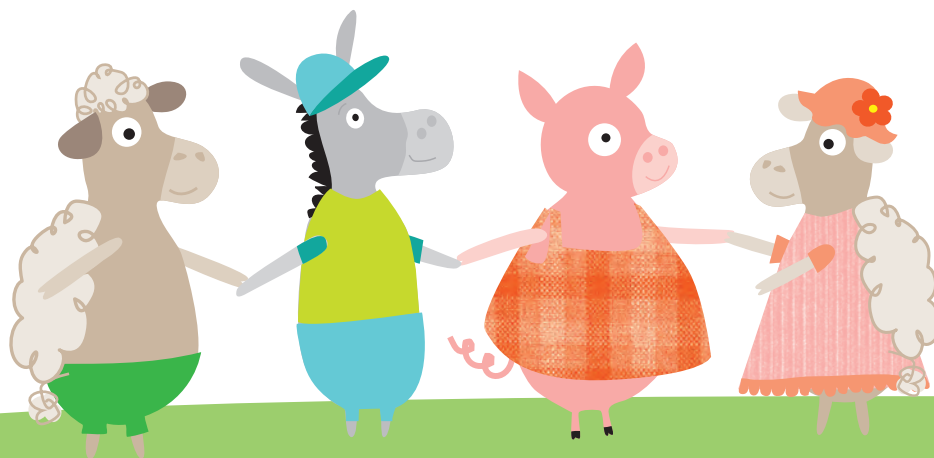
Accueil des temps collectifs :

44 chemin des Razes

Adresse postale :

8 allée de la Gravière

tél. 04 69 67 29 08





LA GARDE AU DOMICILE DES PARENTS

L'enfant peut être gardé au domicile de sa famille, dans le respect de son rythme de vie et dans son environnement habituel.

Les parents bénéficient du versement par la CAF de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant - Complément de libre choix du Mode de Garde. La garde à domicile peut également dépanner des parents contraints de faire garder leur enfant de façon inopinée ou occasionnelle : défaillance du mode de garde habituel, maladie, rendez-vous imprévu...

Où se renseigner ?

La liste des professionnels de la garde à domicile est disponible sur internet.

BON À SAVOIR

La garde à domicile permet d'**organiser une garde conjointe de plusieurs enfants**, avec d'autres familles.





LES CENTRES DE LOISIRS

Sur les temps extra-scolaires, les Centres de loisirs accueillent les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires. Ils sont pris en charge par une équipe d'animateurs qui proposent des activités adaptées à leur âge et à leur rythme, reposant sur un projet éducatif et pédagogique.

Accueil de loisirs (3/5 ans)

Inscriptions :

Centre Social de la Gravière
18 avenue de Limburg
tél. 04 78 59 63 18
graviere@csfidesiens.fr

Centre Social du Neyrard
15 rue Deshay
tél. 04 78 59 12 65
neyrard@csfidesiens.fr

Lieu d'animation :

La ferme des Razes
44 chemin des Razes

Centre Social du Neyrard
15 rue Deshay

Le Vallon des Sorciers (3/5 ans)

Inscriptions :

Maison Communale des Bruyères
Service Action Jeunes
55 boulevard des provinces
tél. 04 78 36 40 18 / 06 25 84 15 97
saj@ville-saintefoyleslyon.fr

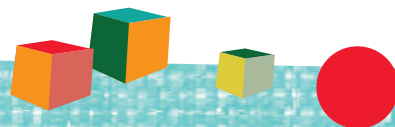
Lieu d'animation :

Ecole Robert Schuman
26 rue de Chavril

Accueil de loisirs Cheminots région de Lyon SNCF La Bachasse (dès 4 ans)

Accueil les mercredis et durant les vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions à L'Orangerie
5 chemin des Bottières
tél. 04 78 50 73 64





LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La PMI est un service public assurant la protection et l'accompagnement de la mère et de l'enfant. Elle est placée sous l'égide de la Métropole de Lyon - au sein des Maisons de la Métropole - et assure de nombreuses missions : prévention, conseil, contrôle...

Les activités du service PMI

- Cours de préparation à la naissance sur inscription ;
 - Permanences et pesées hebdomadaires du nourrisson par les puériculteurs (sur rendez-vous) ;
 - Groupe d'échanges parents-professionnels autour de l'enfant et du « devenir parent » ;
 - Réunions d'informations autour de l'allaitement ;
 - Consultations et suivi des enfants jusqu'à 6 ans (sur rendez-vous) ;
 - Réunions d'information sur l'agrément d'assistant maternel (IPA), sur inscription.
- Renseignements et inscriptions :

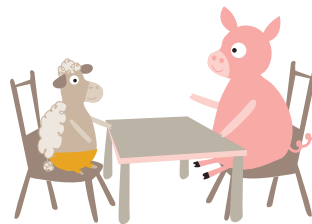
Auprès du secrétariat de la Maison de la Métropole
4 chemin de Montray
tél. 04 28 67 28 60





SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS

- 1 **Les Petits Cailloux**
2 rue de Cuzieu
- 1 **Les Petits Pas**
2 rue de Cuzieu
- 1 **RPE Antenne de la Gravière**
2 rue de Cuzieu
- 2 **Les Poussins de la Gravière**
44 chemin des Razes
- 2 **Centre de loisirs des Centres Sociaux Fidésiens**
44 chemin des Razes
- 3 **Le Berceau du Vallon**
92 chemin des Fonts
- 4 **Micro-crèche «Graines d'Écolos» 1**
28 avenue du Général de Gaulle
- 5 **Micro-crèche «Graines d'Écolos» 2**
36 bis avenue du Gal de Gaulle
- 6 **Maison de la Petite Enfance**
19 chemin des Prés
- 6 **LAEP « Les Papillons »**
19 chemin des Prés
- 6 **Les Bambous**
19 chemin des Prés
- 6 **La Farandole**
19 chemin des Prés
- 6 **RPE « Les Écureuils »**
19 chemin des Prés
- 7 **Les Coccinelles**
2 allée Jean-Paul II
- 8 **Haut comme 3 Pom !**
13 boulevard des Provinces
- 9 **Colin-Colline**
55 boulevard des Provinces
- 10 **Micro-crèche «Babilou Sainte-Foy Marais»**
3 boulevard Baron du Marais
- 11 **L'le aux Copains**
15 rue Deshay
- 12 **Guichet familles service Petite enfance**
10 rue Deshay
- 13 **Maison de la Métropole**
4 chemin de Montray
- 14 **Centre de loisirs de la Bachasse**
5 chemin des Bottières
- 15 **Micro-crèche «Brins d'Étoiles de l'Ouest»**
101 route de la Libération
- 16 **Micro-crèche «Sweet Club» 2**
47 avenue Valioud
- 17 **Le Vallon des Sorciers**
26 rue de Chavril





Création / Illustrations : www.lefridge.com - Ne pas jeter sur la voie publique.

